



© Yan Dehais

3^{ème} trimestre 2015

Le Campignois

Publication communale d'information
Éditée par la Mairie

Le Mot du Maire :

La période estivale passée, la reprise se concrétise souvent dans nos esprits par la rentrée des classes. Ce mardi 1^{er} septembre, chacun, enfants, parents, enseignants, personnel communal, élus, se sont retrouvés dans la cour de l'école. Temps certes technique de par les nécessités organisationnelles mais aussi temps chargé d'émotion, temps de rencontre, temps de réorganisation du quotidien... Ce moment fort s'est bien passé et augurait d'une bonne année, comme nous y sommes habitués à Campigny autour, d'une équipe pédagogique connue et absolument reconnue dans ses compétences et dans sa disponibilité.

Mais, après 6 jours de fonctionnement, nous apprenons, à la sauvette, qu'une enseignante est nommée ailleurs et qu'elle sera remplacée par deux personnes présentes en alternance puisque en formation ?

Il me semble que ces dispositions auraient dû être prises antérieurement, ce qui aurait donné plus de sens au fameux « bien être de l'enfant », tant ressassé depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Et puis, à côté de ce quotidien, comme vous le savez, notre collectivité est soumise d'une part, à la réduction des dotations de l'Etat jusqu'à maintenant accordée pour assurer nos missions et d'autre part à la refonte des périmètres communaux et intercommunaux menée à marche forcée. Je reviendrai sur ces changements fondamentaux en cours ou en préparation au fur et à mesure de l'évolution des informations. Je reste très attentif à ce que nos intérêts communaux demeurent affirmés.

Très chaleureusement,

Jean-Marc BISSON

Les Prochains rendez-vous ...

- samedi 31 octobre - 18h : messe à l'église de Campigny
- samedi 7 novembre : loto organisé par les Anciens Combattants à la salle des fêtes communale
- samedi 12 décembre : repas de Noël du Club des Tilleuls à la salle des fêtes communale

A la Bibliothèque...

Venez découvrir les nouveautés de la rentrée littéraire dans un espace réaménagé

Création d'un nouveau lotissement

Un ensemble de 9 maisons sont sorties de terre à proximité du bourg et vont être mises en location. Il s'agit d'un nouveau lotissement créé dont le maître d'ouvrage est Secomile qui a acquis un terrain privé. 4 parcelles à bâtir sont également aménagées. Les demandes de location sont à effectuer directement auprès de l'antenne Secomile de Pont-Audemer et en parallèle, la commune recense les demandes effectuées par les habitants de la commune.

Une nouvelle voie va être créée : l'Impasse des Hirondelles ainsi qu'une sente piétonne, « sente des écoliers » qui reliera ce lotissement à la place de l'église. Le maître d'ouvrage a annoncé une disponibilité des logements pour la fin de l'année.

Ouverture du secrétariat de Mairie

Le lundi : 14h à 18h
Mardi : fermé au public - Mercredi : fermé
Le jeudi : 14h à 19h
Le Vendredi : 9h à 12h

Coordonnées de la Mairie

tél : 02.32.41.02.52 - Fax : 02.32.41.22.64
Courriel : elus.campigny27@orange.fr
www.campigny27.fr

Retrouvez les informations communales sur www.campigny27.fr



LES TRAVAUX ACHEVES

Travaux à la Mairie : réaménagement du secrétariat de Mairie à l'étage pour améliorer l'accueil des administrés

Mise en sécurité des installations de secours et des installations électriques dans l'ensemble des bâtiments communaux

Marquage au sol de sécurité en bordure de départementale 29 (intersection chemin de la Pinchonnière-par la communauté de communes)

Changements de fenêtres et porte à l'école avec accès aux personnes à mobilité réduite

Installation d'un limiteur de son à la salle des fêtes

LES TRAVAUX EN COURS et à VENIR

Rénovation du hall d'entrée à la mairie par le personnel communal

Travaux à l'église : greffe sur poutre, corniche en plâtre (avec subvention départementale)

La réfection de la voirie Chemin de la Charité (en attente de subvention du Conseil Départemental)

Enfouissement des réseaux tranche 1 Place de la Pelouse (avec subvention SIEGE)-début des travaux prévu début octobre 2015

Désherbage à la bibliothèque et installation d'étagères

Engravillonnage au cimetière

Taille des tilleuls Place de la Pelouse

Sanitaires hommes salle des fêtes

La Commune Vend :

une tente 20mx7m armature bois avec bâches neuves + plancher complet

PRIX A DEBATTRE

CONTACTER LE SECRETARIAT DE MAIRIE

Malgré les multiples relances effectuées par la commune auprès de l'exploitant des éoliennes, nous déplorons le fait que le nettoyage des abords des éoliennes situées sur le domaine privé n'ait pas été réalisé. Il nous a été annoncé que cela serait fait prochainement.

Retrouvez l'ensemble des travaux sur www.campigny27.fr

LES CULTURES A CAMPIGNY...

A partir du 29 juillet 2015, les conditions d'hygrométrie étant favorables, ce fut le début des moissons dans notre village, terre de labour depuis toujours. En effet, Campigny, « Campiniacus », désigne un territoire de plaines labourées et cultivées en céréales. Nous traversons, longeons ces champs, sur le plateau, qui font partis de notre environnement.

Aujourd'hui, plusieurs fermes vivent de la polyculture dans notre village dont la ferme de la Licorne avec qui nous avons partagé un temps de moisson, sur une parcelle de 8 hectares... Les jours qui ont suivi ont été un balai de moissonneuses et de tracteurs, le temps de la récolte...

Quelles cultures sur Campigny ?

Du blé, de l'orge et du colza sont semés à l'automne et récoltés à partir de juillet.

Des betteraves, des pois, de la féverole, du maïs des pommes de terre sont semés et plantés au printemps et sont récoltés de septembre à octobre.

Du lin également, arraché et couché au sol en juillet pour qu'il puisse « rouir » afin de séparer l'écorce filamenteuse de la tige puis il est récolté au mois d'août.

Des pommes de terre...

La récolte ?

La récolte du blé en Normandie a été bonne en 2015 (100 quintaux par hectare).

Les céréales peuvent être livrées en coopérative ou sont stockées dans les fermes et au moment le plus favorable, en fonction des cours de la bourse, sont vendues à des négociants ou coopératives. Une partie est conservée pour les besoins des fermes.

Quelles destinations?

Le blé est transformé en farine pour fabriquer du pain, l'orge pour fabriquer de la bière et pour l'alimentation des animaux.

Le colza pour fabriquer de l'huile (pour l'alimentation, les cosmétiques, le carburant) et les pois et la féverole pour l'alimentation animale

Le maïs est ensilé pour nourrir les animaux l'hiver et le lin est utilisé pour la fabrication du textile

Les pommes de terre pour l'alimentation humaine

Les betteraves suivant les variétés sont fourragères (alimentation animale) ou sucrières (alimentation humaines)

La paille d'orge et de blé sont utilisés pour le confort et la propreté des animaux.



HAIES ET TALUS : UNE RÉPONSE AUX ENJEUX DE PRÉSERVATION DES SOLS DE L'EAU, UN INTERET PATRIMONIAL ET PAYSAGER

Les vergers, mares, talus et haies présentent un intérêt patrimonial, paysager que la commune souhaite protéger.

Pour cela, son document d'urbanisme recense l'ensemble des zones où ces éléments ayant un intérêt existent. Cela veut dire que les mares ne peuvent pas être bouchées, les arbres des vergers et des haies arrachés et les talus ne doivent pas être détruits. Si les arbres tombent, ils doivent être replantés par le propriétaire concerné.

Au-delà de l'intérêt patrimonial et paysager, ils constituent un outil de lutte contre le ruissellement, un abri pour la petite faune contribuant ainsi à la biodiversité.

En effet, la haie freine le ruissellement de l'eau et le phénomène d'érosion des sols souvent associé et par là même évite le transfert des polluants dans les eaux superficielles et souterraines. La haie est une zone tampon, l'eau s'infiltré mieux à proximité de la haie grâce aux racines des arbres qui permettent de décompacter le sol, à l'accumulation de matière organique qui favorise la vie microbienne et permet à l'eau et l'air de mieux circuler.

L'impact des haies s'observe aussi sur les transferts de l'eau dans les premiers mètres du sol, ce que l'on appelle les écoulements de « subsurface » où là aussi la circulation de l'eau est ralentie. Une densité bocagère importante influence les débits à l'exutoire du bassin versant.

L'intensité des crues est diminuée, les haies retiennent les particules de sol lors de la décrue.

Le bocage participe aussi à la dénitrification et à la dégradation des pesticides grâce aux racines des arbres et des herbacées qui jouent le rôle d'un véritable filtre. Les racines des arbres peuvent en effet prélever de l'azote plus en profondeur que les couverts herbacés. La restitution sous forme de litière (chute des feuilles ou mort de l'arbre) est évaluée entre 60 et 90 % de l'azote assimilé.

Les haies constituent aussi une barrière naturelle qui évite la dérive des produits phytosanitaires et permet de lutter contre la contamination de l'air par les pesticides.

A Campigny, les mares font l'objet d'un recensement : si vous possédez une mare et que vous souhaitez qu'elle soit protégée, contactez le secrétariat de mairie.

Ceux sont 120 parcelles différentes qui sont concernées par des haies et talus protégées sur la commune. En prévention, la commune vient d'achever une campagne de communication auprès de chacun des propriétaires concernés afin de rappeler les différents enjeux.



LA RENTREE DES ACTIVITES et des ASSOCIATIONS

LE CLUB DE LA PIERRE PLATE Cette association organise des activités sportives, manuelles et culturelles. L'atelier des Abeilles fait sa Rentrée! Une Rentrée rafraichissante! Une bonne dose de folie créative! Pour rencontrer, échanger, partager, découvrir, créer...Quel beau programme...Donnez du pep's à vos vêtements, à vos tables, le salon, la chambre de bébé grâce aux bonnes idées à piocher à l'Atelier des Z'Abeilles...tous les Mardis de 14h à 18h à la Salle des Associations, Chemin de la Motte.

L'inscription est gratuite.

Soyez prêts pour créer des objets uniques, une bonne dose de folie créative!

Contact auprès de Mme Monique Renard : 02 32 41 43 57

RUNNING CLUB CAMPIGNY Le Running Club Campigny a été créé fin 2012 par un groupe de "copains".

L'idée de créer "Les Foulées des Eoliennes" a été immédiate et a remporté un succès dès la première édition (juin 2013) avec un parcours de 10 km et une course enfants. Une très bonne ambiance règne au sein du groupe. Le club compte aujourd'hui 15 licenciés.

Lors de l'édition 2015 de la Foulée des Eoliennes, ceux sont près de 200 coureurs qui ont participé aux différentes épreuves (10km, 5km, course enfants, marche libre)...Rendez-vous est pris le dimanche 12 juin 2016 pour la 4^{ème} édition des Foulées des éoliennes : d'ici là, à vos baskets !

Contact auprès de Mr Paul Périé : 02 32 56 33 23

GYM DOUCE Reprise des cours à la salle des Associations les mercredis de 14h à 15h.

Contact auprès de Mme Martine Leroux : 02 32 42 95 66

SOCIETE DE CHASSE Renseignements auprès de Mr Francis Pinchon : 02 32 56 97 79

CAMPIGNY FOOTBALL CLUB Le club accueille les enfants à partir de 4 ans et demi. Les entrainements ont lieu au stade de foot, chemin de la Motte.

Contact auprès de Mr Mickael Eudes au 06 98 98 95 15

ANCIENS COMBATTANTS Contact auprès de Mr Jacques Esnos : 02 32 41 23 28

LE CLUB DES TILLEULS Association des aînés de la commune qui effectue des rencontres hebdomadaires à la salle des associations, des sorties, soirées.

Contact auprès de Mme Paulette Dubois : 02 32 42 21 64

